



# Petit Le Gajanais



MAIRIE DE GAJAN

Juillet - Décembre 2023



BULLETIN MUNICIPAL





## Mairie de Gajan

Tél : 04.66.81.13.38

Fax : 04.66.81.13.48

Mail : [mairie.gajan@laposte.net](mailto:mairie.gajan@laposte.net)

### • Horaires d'accueil du public

Lundi 13h30-17h30

Mercredi : 8h15-12h

Vendredi : 13h30-17h

Permanence des élus : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de 17h à 19h

### • Site internet : [www.gajan.fr](http://www.gajan.fr)

Régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.

### • Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h / Samedi de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires :  
ouverte uniquement le samedi

**Correspondant Midi Libre** : Alain Delage

### Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

3 rue du Colisée - 30947 NÎMES

Tél : 04.66.02.55.55

[www.nimes-metropole.fr](http://www.nimes-metropole.fr)

• **Ordures ménagères** : passages mardi  
et vendredi matin

• **Tri sélectif** : passage jeudi matin

• **Déchetterie de La Rouvière** : du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

► Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur  
le site internet

## Écoles maternelles :

Fons : 04 66 63 19 53

Saint-Mamert : 04 66 81 19 54

## Écoles élémentaires

Saint-Bauzély : 04 66 81 75 12

Fons : 04 66 81 12 48

Gajan : 04 66 63 21 51

## Cantines

Saint-Bauzély : 04 66 63 17 65

Fons : 04 66 63 25 71

Gajan : 04 66 63 26 55

## Liste des assistantes maternelles à Gajan

BOUSQUET Cécile : 260 Ch. du Mazet 06.15.81.10.44 / 04.66.62.94.86

GROSJEAN Mireille : 217 Ch. de Candoule 06.26.43.47.38 / 04.66.63.26.82

LYET Laetitia : 200 Rte de Fons / D907 Camp de La Vabre 06.72.82.81.22

MANZANO Laurence : 18 Place de la Mairie 07.81.87.87.15

ORTEGA Sonia : 5 Chemin dela Mariette 06.18.31.16.78

ROUSSEL Rebecca : Les mas route d'Anduze 06.61.23.63.42

VERGNE Frédérique : 95 Chemin de Candoule 06.30.83.05.50

MAM Câlins & chocolat : 09.50.36.78.63

## Conciliateur de justice :

M.MORIN Hubert, Maison Dumond, Maison des associations  
32 route de Nîmes à Saint-Mamert du Gard, permanence  
2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sans rdv)

## Assistants Sociaux :

M<sup>me</sup> COURBAUB et M<sup>me</sup> PAYEN (sur RDV) 04.66.02.13.60

Centre Médico-Social- Résidence Hemingway

4 rue Denis Diderot

30190 SAINT-GENIÈS DE MALGOIRÈS

Valérie

Réflexologue plantaire

Esthéticienne

Vous reçoit sur rendez-vous

10 impasse haute Gajan

06.16.27.56.85

**Rédaction** : Mairie de Gajan - Véronique Roulle - Séverine Tin Sang

Fabienne Rocca - Jean-Louis Poudevigne

Tél : 04.66.81.13.38 - Fax : 04.66.81.13.48

**Mail** : [lepetitgajanais@gmail.com](mailto:lepetitgajanais@gmail.com) • **Site internet** : [www.gajan.fr](http://www.gajan.fr)

•••

• Dépôt légal à parution

• Les articles et les photos sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

• Crédits Photos : Mairie Gajan & Gilles Garcia



## Le Mot du Maire

Gajanaises, Gajanais bonsoir,

Nous voici réunis pour les traditionnels vœux.

Je débute ces vœux en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants de notre si joli village, qui de ce fait, devient aussi le vôtre.

C'est l'occasion de vous présenter les adjoints et les conseillers qui donnent de leur temps pour permettre à nos concitoyens de bien vivre à Gajan.

Nous avons d'ailleurs été récompensé dans l'article du midi libre du 28/10/2023 « Village où il fait bon vivre », Gajan arrive en 8<sup>ème</sup> position des 96 communes situées au cœur l'Occitanie orientale et en 5<sup>ème</sup> position des communes gardoises.

Notre village est riche de différentes associations (comité des fêtes, sociétés de chasse, association Gajanaise, club des aînés « Le Mimosa », association des parents d'élèves...).

Des assistantes maternelles et une MAM sont présentes pour accueillir vos bambins, sans oublier les bénévoles qui s'investissent pour diverses manifestations ponctuelles, comme Noël à Gajan, la fête votive ou les divers vide-greniers.

Le syndicat Leins Gardonnenque situé à St-Geniès vous accompagnera également avec ses différents services : Crèche, Pôle emploi, Maison France Service.

Vous trouverez des flyers avec tous les renseignements nécessaires et la Mairie se tient à votre disposition pour vous renseigner. Je vous souhaite une bonne intégration dans notre si charmant village.

### MAINTENANT UN PETIT BILAN DE L'ANNÉE 2023

Après les dures années COVID, les guerres font rage, après l'Ukraine, la Palestine et Israël qui provoquent d'innombrables morts.

L'inflation qui a touché de plein front les foyers français, créant des disparités avec des conséquences irréversibles pour certains.

La bonne gestion des finances de la commune nous a permis de faire le choix de ne pas augmenter les impôts fonciers et bâtis.

Par contre nous avons dû vous imposer une petite contrainte, celle d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin. Cette économie non négligeable nous a permis de ne pas subir une augmentation exponentielle.

La sécurisation du village avec la création d'un passage piéton du lotissement à l'arboretum se terminant aux écoles avec une zone à 30. Ce projet a été subventionné par l'agglo, le fond de concours, la DETR (dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Les travaux de la nouvelle station d'épuration ont débuté depuis 2 mois, l'ancienne station n'était plus au norme et ne pouvait pas absorber l'augmentation des foyers des villages de St-Mamert, Fons, St-Bauzély et Gajan. Sa capacité globale de traitement permettra la prise en charge de 8500 habitants. Le coût s'élève à 5 300 000 € totalement financé par l'agglo. →

Bulletin créé et réalisé par  
Com' EQUINOXE (Gajan)  
06 12 78 12 38



## SOMMAIRE

|                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| ■ Infos pratiques.....          | 2 <sup>ème</sup> de couverture |
| ■ Edito.....                    | p01                            |
| ■ Vie Municipale.....           | p02                            |
| ■ Informations Municipales..... | p06                            |
| ■ Associations.....             | p09                            |
| ■ Informations.....             | p13                            |



## → Le Mot du Maire (suite)

### UN PETIT MOT CONCERNANT NOS FESTIVITÉS

La fête des écoles avec de magnifiques spectacles créés par les instituteurs et mis en scène par nos artistes en herbes et pour certains le grand saut avec une rentrée au collège.

Nos fêtes votives au printemps et l'été qui connaissent toujours une très grande fréquentation, voire même une renommée, grâce à des bénévoles investis, une sécurité au cœur de l'organisation, un repas concocté par nos amis les chasseurs, un déjeuner offert par l'éleveur Mickael Fabre et les deux Gajonais, propriétaires du bar de Fons Yanick Lauret et Christophe Hervas.

Et pour finir l'année une autre manifestation qui a également sa notoriété, "Noël à Gajan" pour le plaisir des des petits et des grands. Dix-huit ans d'investissement de jeunes adhérents au club des mimosas qui d'année en année nous proposent de nouveaux décors grâce à notre santonnier local. Cette manifestation est également agrémentée par de nombreux exposants : des créateurs Gajonais, des prestations musicales et un marché de producteur locaux. Une journée et ½ de convivialité et de chaleur autour d'un vin chaud (à consommer avec modération bien sûr).

Des manifestations qui permettent de se réunir, de se retrouver et partager, voir même de donner un coup de main, les volontaires n'étant jamais de trop. Un grand merci à tous de faire perdurer ces traditions qui font l'âme de notre village.

### Pour l'année 2024

Compte tenu des contraintes économiques, nous avons pour objectif de modifier l'éclairage public en remplaçant les ampoules actuelles, avec des ampoules LED. Ce projet ayant un coût important, il se fera sur 2 années.

L'étude, d'un projet de city parc situé non loin des lotissements pour créer de l'attractivité à notre jeunesse.

Un suivi permanent sur le bâtiment des écoles publiques.

Je vais mettre un terme à mon discours avant qu'il n'y ait plus personne !

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2024, une bonne santé ainsi que la réussite dans vos projets personnels et professionnels. Une pensée pour les personnes seules et atteintes par la maladie et une également pour ceux qui nous ont quittés.

**Monsieur Le Maire**  
**Jean-Louis POUDEVIGNE**



### CHEMIN PIÉTONNIER



### STATION D'ÉPURATION





LES  
VENDREDIS  
DE L'AGGLO

## "Qui a tué Jack Johnson ?"

Le 3 Novembre dernier, Gajan accueillait une troupe théâtrale "La compagnie du Capitaine", composée de 6 membres, dans le cadre des Vendredis de l'Agglo. Cette soirée, entièrement gratuite, a remporté un vif succès, car les 200 places prévues ont été pourvues en moins de 30 minutes. Du coup beaucoup de personnes sont reparties déçues de n'avoir pas pu entrer.

### Synopsis

Ils sont tous là : le détective alcoolique, la femme fatale, le flic corrompu, la veuve digne, le gros bonnet du crime organisé et la secrétaire ingénue. Ils sont tous là, et ils vous livrent tous leur version de ce qui s'est passé, leur version des événements qui ont précédé le meurtre de Jack Johnson. Bien sûr, ils ont tous un alibi... mais aussi un mobile... bref : ils sont tous suspects. Ce spectacle de « Théâtre enquête » vous plonge dans l'ambiance des films et romans noirs dans les années 50 aux Etats-Unis, au cours d'un spectacle immersif mêlant théâtre, musique et improvisation : jouez seul ou en équipe, écoutez la déposition des



protagonistes, swinguez au rythme des standards de l'époque et tentez de démasquer le coupable...

**On aura bien entendu reconnu Julien Masdoua, comédien dans la série "Un si grand soleil", qui a écrit, mis en scène et joué dans cette pièce immersive d'un genre nouveau.**

VR



## Etat Civil 2023 - 2<sup>ème</sup> semestre

### Naissances

25/07/2023 : Louis, ROUCHY  
24/08/2023 : Noha AIOUAZ  
24/08/2023 : Aylan AIOUAZ  
13/09/2023 : Océane ILLY HERAL  
21/09/2023 : Eva DEMOURE  
14/10/2023 : Dario SAMSON  
08/11/2023 : Héloïse VIRLOUVET  
09/11/2023 : Eléa MEUNIER  
04/12/2023 : Lyann FETHALLAH

### Mariages

15/07/2023 : DELOLY Damien et MULE Joséphine  
21/07/2023 : BERIN Thomas et GENESTE Alicia  
05/08/2023 : GALINDO Lucas et BOULET Iliona

### Décès

18/11/2023 : VACCARO Mathieu  
08/12/2023 : RIEU Stéphan  
11/12/2023 : FLOHR Colette née TEULADE



## Galette des rois et vœux du Maire

La traditionnelle **galette des rois** clôture en douceur la période des fêtes de fin d'année. Un moment de partage que nous avons proposé comme chaque année à nos retraités dans l'après-midi du 5 janvier. Puis, en soirée, Monsieur Le Maire et son conseil municipal ont souhaité la bienvenue à nos nouveaux gajonais et présenté ainsi leurs **vœux à la population**.

Un moment de convivialité bien agréable pour tous.

FR



## Mariage Ilona Boulet

Mariage de **Ilona BOULET** et **GALINDO Lucas**, célébré le samedi 5 août 2023



## La Bourse aux jouets



La municipalité a organisé pour la **1<sup>ère</sup> fois une bourse aux jouets** le 21 Octobre dernier. Une douzaine d'exposants étaient présents. Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, certains

étaliers se sont même amusés à tester les jeux de leurs voisins. Nous essaierons de reconduire cette manifestation, en y intégrant peut-être un vide dressing... à voir.

Merci également à notre jeunesse du comité des fêtes pour leur implication lors de cette manifestation.

VR



## Repas de Noël des enfants



Comme chaque année le repas de Noël a été offert aux enfants et enseignants de notre école.

Une soixantaine d'enfants étaient présents. Un repas accompagné par des chansons de Noël et des friandises. Moment apprécié par tous.

Merci au personnel qui a été essentiel à la réussite de ce repas ainsi qu'à la belle décoration des tables réalisée par Marie.

FR



## Le Père Noël à Gajan



Le spectacle de Noël organisé le samedi 16 décembre 2023 par la Mairie de Gajan a ravi petits et grands avec la diffusion d'un film féérique, des séances de maquillage festif, et pour couronner le tout, un délicieux goûter partagé dans une ambiance chaleureuse. En prime, une séance photos avec le Père Noël a comblé les enfants. Une journée magique célébrant la féerie des fêtes.

STS





## Distribution de composteurs à Gajan et compostage partagé

Le 13 Décembre dernier, une distribution de composteurs et lombricomposteurs a été effectuée au hangar municipal à Gajan. Le stock livré étant insuffisant, les personnes désireuses d'acquérir un composteur et n'ayant pas pu être satisfaites seront livrées ultérieurement.

De plus une étude de faisabilité a été effectuée en amont pour mettre en place sur 3 sites à Gajan un système compostage partagé. La réalisation est prévue au printemps prochain, après le passage d'un maître composteur missionné par Nîmes Métropole.

VR



### NOUVEAU A GAJAN

Vente directe du producteur de fruits et légumes tous les dimanches matin à partir de 7h30.  
PLACE DES ECOLES



Depuis le mois de Juin, le garde municipal est habilité à verbaliser les véhicules gênant la circulation ou mal garés.

- Nombre de verbalisations : 10
- Nombre d'avertissements : 17

## Instauration d'une taxe de séjour communautaire

Depuis le premier janvier 2017, la communauté d'agglomération possède la compétence « Promotion touristique » sur son territoire à l'exception de la commune de Nîmes.

Forte de cette nouvelle compétence, Nîmes Métropole a souhaité développer une stratégie touristique globale sur son territoire.

Le plan d'action pour enrichir l'activité touristique du territoire communautaire passe par la valorisation des atouts majeurs tels que l'entretien d'une offre qualitative de randonnées pédestres et boucles cyclo touristiques doublée d'un programme d'animation spécifique, la valorisation et le développement de l'offre agrotouristique existante auprès des professionnels, la communication et la commercialisation de l'offre de tradition et de savoir-faire.

La promotion touristique du territoire communautaire passe également par le renforcement de la qualité d'accueil, notamment via les dessertes aériennes et la création d'une destination engagée et durable. Nîmes Métropole compte ainsi mettre en avant ses atouts spécifiques, ses produits du terroir, la richesse de ses paysages, les solutions d'hébergement disponibles tout en créant des animations susceptibles d'attirer de nombreux visiteurs.

Afin de constituer une source de financement propre au développement de ces actions par une contribution des personnes séjournant sur notre territoire, Nîmes Métropole a voté lors du conseil communautaire du 26

juin 2023, l'instauration d'une taxe de séjour au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Conformément à la réglementation, le produit de cette taxe sera affecté en totalité aux financements des actions destinées à favoriser la fréquentation touristique ou/et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques. Cette taxe sera réglée par les vacanciers à leurs hébergeurs. Ces derniers la reverseront à Nîmes Métropole.

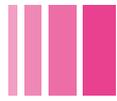
Service officiel de votre mairie

Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ?

**DÉCLAREZ VOTRE ACTIVITÉ en ligne**

declaloc.fr

Déclaration cerfa meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis chez vous en 5 minutes



## L'Association Gajanaise

### ■ ■ ■ Du changement dans la continuité !

Elisabeth Yacono, présidente de l'association depuis 14 ans, a démissionné de ses fonctions lors de la dernière assemblée générale. Nous la remercions très chaleureusement pour tout le travail accompli afin que vive cette association ! Devant l'impossibilité de trouver un ou une nouvelle présidente, un collectif d'adhérentes s'est mis en place, afin de poursuivre l'action d'Elisabeth Yacono, et de faire perdurer des activités sportives de qualité, au sein de la commune. Ces activités, qui, au delà de leur bénéfice physique, représentent un lien social important et agréable pour les adhérents !



**L'association gajanaise a donc encore de belles heures devant elle. Vive la collégialité !**

*Le bureau collégial*

### **Un bureau collégial de 8 adhérentes a donc été élu et fait fonctionner depuis la rentrée scolaire l'association gajanaise.**

Les activités sportives, yoga, fitness, pilâtes, stretching, marche nordique, ont donc pu être maintenues sur la commune. L'association continue également de soutenir l'organisation de « Noël à Gajan », de permettre à l'association « Guitare and co » de se produire fin janvier à la Davalade, et de proposer à ses adhérents des moments conviviaux comme le partage de la galette des rois qui aura lieu en prochainement !



## La MAM a fêté ses 2 ans fin décembre !

### **Déjà de nombreux enfants ont été accueillis au sein de la structure et l'effectif est déjà au complet pour la rentrée 2024.**

Grâce à plusieurs manifestations soutenues par la commune (Loto, vide-greniers, marché de Noël) nous avons pu continuer d'aménager la MAM avec l'arrivée de nos poules et de leurs bons œufs ! Nous avons également pu financer le matériel, la kermesse annuelle...

Nous avons clôturé cette année avec une jolie fête de Noël où le Père Noël a bien gâté les enfants !

Un loto est organisé le dimanche 21 janvier à la Davalade.

Nous espérons avoir le même succès que le précédent.



Nous en profitons pour remercier la municipalité et les nombreux commerçants qui nous soutiennent.

Et un MERCI tout particulier aux familles qui font que ce lieu d'accueil ressemble à celui que nous avons imaginé : **un endroit familial et chaleureux.**

*Claire, Charlotte et Laetitia*  
MAM Câlins et chocolat



## Noël à Gajan

**L'engouement des Gardois pour « Noël à Gajan »,** manifestation qui fêtait cette année sa 18<sup>ème</sup> édition, ne faiblit pas. Elle a remporté, une nouvelle fois, un énorme succès.

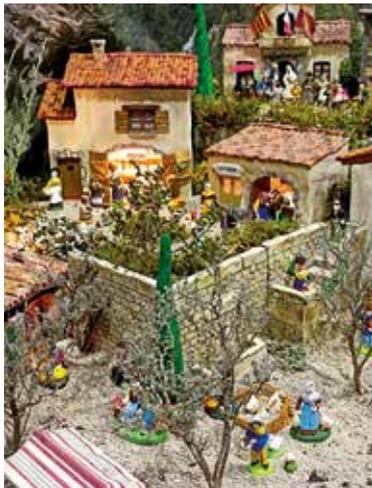
Dès l'ouverture des portes, le public venu en nombre n'a pas boudé son plaisir de retrouver la grande crèche provençale et camarguaise qui était proposée, cette année, sous une nouvelle présentation, permettant ainsi une meilleure mise en valeur.

Les toiles de fond, représentant la garrigue (offerte en 2022 par le Conseil départemental) et l'église des Saintes Maries de la mer, offerte cette année

agrémenté d'un concert du groupe gajanais 5PHONIC'S qui a animé avec beaucoup de talent, le début de la



par la commune de Gajan, ont donné une profondeur et un relief très particulier aux éléments imaginés et construits par les concepteurs afin de servir d'environnement au double millier de figurines dont une grande partie est le fruit du travail de notre santonnier amateur local, Michel Marti.



La foire aux santons a également intéressé les passionnés qui n'ont pas manqué de compléter leurs collections personnelles.

Le village du menuisier de Raymond Perez et les statues de son épouse, Fine, qui faisaient leur grand retour cette année, ont su attirer l'intérêt des amateurs d'originalité et de fantaisie.

Le programme de cette cuvée 2023 était également

soirée du samedi, tout comme les guitaristes locaux, Christian Piaux et Jean-Louis Marc, qui ont su donner



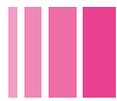
une belle note à l'apéritif du dimanche midi du marché des saveurs de Noël, malgré le froid vif qui était tombé, durant la nuit, sur le village.

Les organisateurs tiennent à remercier tout particulièrement les élus pour leur soutien permanent et l'association gajanaise pour son soutien logistique et sans qui cette manifestation ne pourrait pas être organisée.

Au moment de faire le bilan, les organisateurs n'ont pu que se féliciter de cet excellent cru en donnant rendez-vous dans douze mois, les 23 et 24 novembre 2024, pour la 19<sup>ème</sup> édition qu'ils commencent d'ores et déjà à mettre sur pied.



Le groupe 5Phonics



## Les Black Angel's Country 30



### La saison 2023 – 2024 s'annonce riche en évènements pour les Black Angel'S Country 30.

Celle-ci a démarré avec un bal en plein air, dans les prés de Gajan, début septembre comme tous les ans, ce qui permet à tous les danseurs du Gard et des Départements voisins de se retrouver.

En Septembre et Décembre 2023 nous avons fait des animations dans les EPADH de Fons, Moussac et Parignargues pour le plus grand bonheur de nos anciens qui seront suivies de bien d'autres tout le long de l'année, également une animation pour le téléthon 2023 en Décembre au foyer de Saint-Bauzély.

Au mois d'Octobre 2023 a eu lieu notre premier bal de la saison à la salle La Davalade à Gajan et 2 autres sont prévus en Janvier et Mars 2024, qui réunissent à nouveau tous les Danseurs de Country de la région, ainsi que vous, amis Gajonais.

Venez nous rejoindre et vous imprégner de la Musique Country, nous vous attendons avec plaisir.

Les Black Angel'S Country ne s'arrêtent pas là, est prévue l'animation des Vieilles Bielles à Parignargues et pour clôturer une année bien remplie, la Co-organisation d'un festival Country à Mazan L'Abbaye en Ardèche 07510 les 6 et 7 Juillet 2024 avec Guylaine et Fabien Pradeilles du Domaine de Piefaud (Élevage du Moulin).

Si cela vous dit de nous rejoindre, il n'est jamais trop tard.

**Le Mercredi : de 17h30 à 22h00 à La salle La Davalade GAJAN 30730**  
**17h30 à 19h00 : 3° année (mini 3 ans de country)**  
**19h00 à 20h30 : Débutant**  
**20h30 à 22h00 : 2° année (mini 2 an de country)**

## LES BLACK ANGEL'S COUNTRY 30

Patrick



Maryse



## APE - RPI

**Il était une fois l'APE... Mais pas n'importe laquelle, non !**

L'APE Fons Gajan St-Bauzély avec à sa tête, une folle équipe pleine d'idées créatives pour divertir et régaler les enfants. Mais aussi pleine de projets ambitieux pour récolter des fonds et ainsi soutenir les projets éducatifs et culturels des 3 écoles.

L'année 2022-2023 a été rythmée par les rires, les discussions, les journées déguisées, les réunions tardives, les rencontres, les sourires, les soirées en musique et bien d'autres moments de partage.

En effet l'APE a multiplié les événements et elle a su ravir les enfants et réunir les parents.

Et bien j'espère que vous êtes prêts à revivre une année de folie car l'APE est plus en forme que jamais, le nouveau bureau a été élu et vous attend nombreux sur tous ses événements !

Cette année encore promet d'être riche en émotions et nous vous réservons quelques petites surprises (enfin surtout à vos enfants, chut !)



Nous avons débuté l'année par une petite nouveauté : un bal d'Halloween qui a eu lieu à Saint-Bauzély le vendredi 20 octobre de 20h à 22h30. Petits et grands sont venus très nombreux danser et partager des gourmandises salées et sucrées. 3 enfants ont gagné le concours de déguisements organisé et sont repartis avec des petits cadeaux.

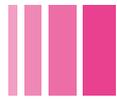
Ce n'est pas fini, le dimanche 26 novembre l'APE a participé au marché de Noël de Fons. Nous avons vendu les gourmandises préparées par les enfants en classe, des crêpes et du vin chaud. Petite nouveauté, les enfants ont pu s'amuser avec une pêche aux canards spéciale Noël et nous avons reproposé la chasse au trésor qui avait eu un grand succès l'année dernière. Merci à tous d'être venus si nombreux participer à cette journée festive.



Pour terminer l'année en beauté nous avons proposé aux enfants de chaque école un spectacle de Noël assorti d'un petit goûter gourmand. C'est donc depuis plusieurs mois qu'une équipe de 9 acteurs (parents courageux et talentueux) ont répété ce spectacle écrit par Anaïs (maman d'élève et autrice de talent). 45 minutes pour raconter l'histoire du père Noël qui a disparu. Un tribunal réuni pour entendre tous les protagonistes et savoir ce qui a bien pu se passer... Un décor fait maison, de la musique, un texte avec des acteurs à la hauteur de l'exigence de leurs spectateurs réceptifs qui n'ont cessé de rire et interagir tout au long du spectacle.

C'est sur ce moment joyeux que l'équipe de l'APE a terminé l'année avec déjà plein de projets et de nouvelles idées pour 2024. Prenez date : LOTO dimanche 4 février à 14h30 au foyer de Saint-Bauzély (pour ceux qui souhaitent faire un lot, merci de le déposer dans les écoles)

Contact APE : [ape.fons.gajan.stbauzely@hotmail.com](mailto:ape.fons.gajan.stbauzely@hotmail.com)



## Société de chasse

**L'année de chasse a été bonne pour le petit gibier et pour le sanglier.** Bien que les battues soient conséquentes, entre 5 et 12 sangliers par battue, elles sont toutefois nécessaires pour réguler la surpopulation de ces cochons sauvages, qui saccagent les cultures et causent de multiples accidents sur les routes. Pour l'année 2023, 130 sangliers ont été abattus à Gajan.

Pour ces raisons et afin de ne pas être envahis, la société de chasse doit maintenir la pression. Sachant qu'une laie donne naissance entre 4 et 7 petits par an, la situation pourrait vite devenir incontrôlable sans ces régulations.

De plus, si des dégâts sont constatés dans les cultures, la société de chasse devra verser une indemnité à la Fédération en guise de dédommagement.



## ECOLE DE GAJAN

### Un concert à l'école

**Lundi 2 octobre 2023, les élèves de l'école de Gajan ont eu l'immense joie d'assister à un concert dans la cour de l'école.**

En effet dans le cadre du Festival de Jazz de Nîmes Agglo, les écoles de l'Agglo avaient la possibilité de faire venir un groupe dans leur établissement et d'assister à un vrai concert.



Une estrade avait été montée sous le préau de l'école pour l'occasion. Et après avoir assisté à l'installation de la sono, au réglage du son, et de tout ce qui entoure un concert, les élèves ont pu apprécier, pendant une quarantaine de minutes, les mélodies de la musique blues interprétées par le « Duo Amaléa ».



Ils ont ainsi pu parcourir de nombreux territoires du blues : origines, historique, voix féminines et masculines...

Ce moment musical restera longtemps dans les esprits, de la même façon que les airs envoûtants de cette musique blues qui trottent encore dans la tête de tous les enfants de l'école.

*Christophe GEOFFROY*





# CHANGEMENT EN 2024

## SALAIRES, RETRAITES...

**Revalorisation du SMIC.**  
Augmentation automatique de **1,13%** portant le salaire minimum brut horaire à **11,65€**.

**Revalorisation des jours indemnisés avec le compte épargne-temps (CET).**  
Plusieurs secteurs de la fonction publique sont concernés.

**Revalorisation des pensions de retraite.**  
Hausse de **5,3%** des pensions de retraite du régime général mais aussi des régimes de la MSA ; des fonctionnaires qui relèvent du service des retraites de l'État (SRE) ; de la fonction publique territoriale qui relève de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNAACL) ; de la fonction publique territoriale et hospitalière qui relève de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) ; spéciaux de la SNCF (CPRPSNCF), de la RATP (CRPRATP), des industries du gaz et de l'électricité (CNIIEG), des notaires (CRPCEN) et de l'Opéra de Paris (CROPERA) ; des ex-contractuels de la fonction publique (Iciantec) et (Rafo), des artisans, commerçants et libéraux.

**Travail de nuit à l'hôpital.**  
Nouveau mécanisme d'indemnisation du travail de nuit dans la fonction publique hospitalière (+25%).

## ENVIRONNEMENT

**Tri des biodéchets: nouvelle règle.**  
Tous les particuliers doivent disposer d'une solution de tri pour leurs biodéchets.

**Reprise des pneus.**  
Possibilité de déposer gratuitement jusqu'à **8 pneus** usagés par an chez un distributeur.

**Bonus réparation.**  
Le montant du bonus réparation double pour **5 appareils** du quotidien (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, aspirateur et téléviseur). Il augmente pour plus d'une vingtaine de produits et **24 nouveaux équipements** sont éligibles. Une réparation pour casse accidentelle est désormais possible.

**Emballages sous plastique.**  
Interdiction des emballages en plastique pour les fruits et légumes.

**Publicités à l'entrée des villes.**  
Les maires ou présidents d'EPCI sont seuls compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire.

## AUTOMOBILE / TRANSPORTS

**Petits excès de vitesse.**  
Les petits excès de vitesse de **moins de 5 km/h** ne sont plus sanctionnés par le retrait d'un point sur le permis, mais les amendes restent en vigueur.

**Voitures électriques à 100€ par mois.**  
Lancement d'une offre de location longue durée d'un véhicule électrique à **100€ par mois**, sous condition de ressources.

**Borne de recharge.**  
L'aide à l'installation à domicile d'une borne de recharge pour voiture électrique passe de **300 à 500€**.

**Restriction du bonus écologique.**  
Exclusion des véhicules dont la production est la plus polluante. Un nouveau critère est mis en place pour définir les véhicules neufs pouvant prétendre au bonus écologique: le score environnemental.

**Carte grise.**  
Son prix augmente dans 4 régions.  
■ Hauts-de-France: prix du cheval fiscal passe de 34,5 à 36,20€ (+4,93%).  
■ Centre-Val de Loire: de 49,8 à 55€ (+10,44%).  
■ Île-de-France: de 46,15 à 54,95€ (+19,07%).  
■ Normandie: de 35 à 46€ (+31,43%).

**Pass Navigo.**  
Son prix passe à **86,40€ par mois (+2,30€)**.

## FAMILLE

**Des pôles spécialisés contre les violences intrafamiliales.**  
Création de pôles spécialisés contre les violences intra-familiales dans tous les tribunaux et cours d'appel pour garantir une action coordonnée et rapide de tous les acteurs judiciaires et de leurs partenaires.

## IMPÔTS ET TAXES

Le barème de l'impôt sur le revenu. Revalorisation annoncée de **4,8%** des tranches du barème progressif sur les revenus 2023.  
**Impôt sur le revenu: le barème en 2024\***  
Taux d'imposition en %, suite à la revalorisation de 4,8 % des tranches du barème progressif.



**Plafond de la sécurité sociale.**  
Hausse de **5,4%**. Il correspond au montant maximal des rémunérations ou gains à prendre en compte pour le calcul de certaines cotisations, principalement les cotisations d'assurance vieillesse de base, et sert de référence pour la définition de l'assiette de certaines contributions et le calcul des droits sociaux.

## PRESTATIONS SOCIALES / SANTÉ

**Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa).**  
Revalorisation de **5,3%**. Elle passe de **961,08€ à 1 012€** par mois pour 1 personne et de **1 492,08€ à 1 571,20€** par mois pour 2 personnes.

**Réforme du RSA.**  
Les bénéficiaires doivent signer un contrat d'engagement avec des obligations spécifiques.

**Indemnisation des fausses couches.**  
Subies par les salariées: mise en place d'indemnités journalières de la sécurité sociale en cas d'incapacité de travail à la suite d'une fausse couche.

**Suivi renforcé pour les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.**  
Mesure préventive contre les risques professionnels.

**Arrêts de travail.**  
Limitation à **3 jours** de la durée des arrêts prescrits par téléconsultation.

## EMPLOI / FORMATION

Pôle emploi devient France Travail.



Avec des missions renforcées pour un meilleur accompagnement à l'emploi.

## LOGEMENT

**MaPrimeRénov'.**  
Le dispositif se concentrera sur les rénovations d'ampleur pour lutter contre les passoires énergétiques. L'enveloppe totale consacrée à MaPrimeRénov' augmente de **1,6 milliard d'€** et passe donc à **5 milliards d'€**.

**Création de MaPrimeAdapt'.**  
Financement des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et en situation de handicap. Centralisation de trois aides préexistantes pour les projets d'adaptation au vieillissement et de rénovation énergétique.

**Prime pour la mise en location.**  
Une prime de **5 000€** par logement est instaurée pour les propriétaires qui mettent en location leur bien vacant ou leur résidence secondaire dans des territoires ruraux.

**Copropriétés: nouvelles obligations.**  
Elaboration d'un projet de plan pluriannuel de travaux et **diagnostic de performance énergétique obligatoire** pour les immeubles en copropriété et les copropriétés de + de 200 lots.

**Location: modification du contrat type.**  
Le contrat de location s'enrichit de nouvelles mentions avec l'**identifiant fiscal du logement** et les critères minimaux de **performance énergétique** pour qu'un logement soit décent.

**Contrôle des règles de construction.**  
Nouvelles dispositions relatives aux attestations et renforcement de la police administrative.

## JEUNES / ÉTUDIANTS

**Allocation de stage en lycée professionnel.**  
Les stages des lycées professionnels effectués depuis la rentrée scolaire 2023 donnent lieu à une allocation de stage allant de **50€** par semaine (élève de seconde) à **100€** par semaine (élève de terminale).

**Gratification des stages.**  
La gratification des stages passe à **4,35€** par heure de présence effective, contre 4,05€ au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Jeune en alternance.**  
Maintien de l'aide unique à l'embauche, une prime de **6 000€**, pour l'embauche d'un jeune en alternance.

**Permis de conduire dès 17 ans.**  
Les personnes ayant 17 ans révolus peuvent désormais s'inscrire en auto-école et conduire dès l'obtention du permis B. Elles devront avoir eu le code avant de passer l'épreuve de conduite.

**Aide pour passer le permis.**  
Extension de l'aide de **500€** pour passer le permis de conduire aux élèves des lycées professionnels.

## CONSOMMATION

**Prix des cigarettes.**  
Augmentation de **50 centimes** et jusqu'à **1€**, portant à environ **12€** le prix d'un paquet de 20 cigarettes.  
■ 1 paquet de Lucky Strike red, Winston Classic ou Gauloises Blondes passe de 11 à 11,50€.  
■ 1 paquet de Philip Morris passe de 11 à 12€.  
■ 1 paquet de Marlboro Red passe de 11,50 à 12,50€.

**Prix des timbres.**  
Hausse moyenne de **8,3%**.  
■ Le prix du timbre vert passe de 1,16 à 1,29€ (+11,5%).  
■ Le prix de la lettre recommandée avec accusé de réception passe de 4,83 à 5,36€ (+11%).

**Titre-restaurant.**  
L'assouplissement des règles d'utilisation du titre-restaurant, qui permet de payer des produits alimentaires autres que les repas consommés au restaurant ou achetés auprès d'un commerce assimilé, est maintenu jusqu'au **31 décembre 2024**.

**Critères du nutri-score.**  
Les règles de calcul du nutri-score (notation des produits de A à E en fonction de leurs qualités nutritionnelles) se durcissent.  
Taux de gras, de sucre et de sel seront davantage pris en compte. Certains articles vont voir leur note s'améliorer, tandis que d'autres seront pénalisés.

**Munitions de chasse en vente dans des bureaux de tabac.**  
Expérimentation, au 1<sup>er</sup> trimestre, de la vente de munitions de chasse dans des bureaux de tabac des Pyrénées-Atlantiques.

## ÉNERGIE

**Suppression des chaudières à gaz des CEE.**  
Les chaudières individuelles à haute performance énergétique ne sont plus éligibles aux primes CEE.

## BANQUE

**Plan Épargne Logement (PEL).**  
Hausse du taux d'intérêt du Plan épargne logement qui passe de **2 à 2,25%**.

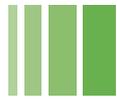
**Hausse des tarifs de la Banque Postale.**  
■ Cartes bancaires: +2,25% à +7,5%.  
■ Virements en agence: +25%.  
■ Frais de tenue de compte: +21%.  
■ Minimum forfaitaire d'agios passe de 1,5 à 3€: +100%!

**Frais d'opposition: +24%.**  
■ Commissions d'intervention sur les découverts et incidents de paiement: +14,5%.  
■ Forfaits sur les lettres préalables aux rejets de chèques: +8,3%.

**Prolongation du prêt à taux zéro (PTZ).**  
Extension jusqu'au 31 décembre 2027 avec des conditions modifiées. Il passe de **80 000 à 100 000€** et est étendu aux classes moyennes (gagnant entre 2 500 et 4 000€ par mois) et à 209 villes supplémentaires, soit 6 millions de personnes en plus.

**Plan d'épargne retraite (PER).**  
Il n'est plus possible d'ouvrir un plan d'épargne retraite individuel (PER) pour les enfants mineurs. Les PER déjà ouverts par des mineurs ne peuvent plus recevoir de versements.

**Création du plan d'épargne avenir climat (PEAC),** d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Réservé aux moins de 21 ans avec exonération d'IR et de prélèvements sociaux sur les produits issus de ce plan.



ALLO TANGO



Gajan

Du nouveau dans les transports en commun

Le secteur de Leins-Gardonnenque vient d'être doté d'une nouvelle manière de se déplacer en transport en commun, d'une commune à une autre baptisée "Allo bus".

Ce service propose aux usagers, du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 45 à 16 h, toute l'année, sauf les jours fériés, une possibilité de transport à la demande (RDV ou activités diverses, faire ses courses ou autres), à destination de certains secteurs de Nîmes Métropole. Les Gajanais peuvent demander à être conduits à La Calmette, St Geniès, Montignargues ou St Bauzély qui possèdent des arrêts sur les lignes régulières du réseau Tango, mais aussi aux haltes SNCF de Fons-St-Mamert ou St-Geniès ou dans les villages voisins de ce territoire que sont Dommessargues, Saint-Mamert, Sauzet, Maressargues, Moulézan, La Rouvière,



"Allo bus" se prend à l'arrêt Le Griffe, près de la mairie.

Montagnac où Fons-Outre-Gardon.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de se connecter sur tangobus.fr, de télécharger les applications MyMobi ou Mticket sur son smartphone, ou de téléphoner au 09 70 81 86 38 de 7 h à 18 h, sauf le samedi et le dimanche, pour réserver son trajet. Il est également possible d'avoir son ticket directement

sur son téléphone, les tarifs étant moins chers de 0,30 €.

Cette réservation, effectuée au moins 2 h avant celle du départ désiré vous sera confirmée en indiquant le créneau de prise en charge qui sera affiné, une heure avant le déplacement. Pour ce qui est d'une annulation, il faut procéder de la même manière en respectant un délai de 2 h.

Pour le paiement, il suffit de souscrire à un abonnement ou de régler sa course sur place (1,60 €), à bord du véhicule.

À l'heure confirmée, il suffit de se présenter quelques minutes avant l'horaire prévu à l'arrêt matérialisé pour ce service. Pour Gajan c'est au griffe que se situe l'unique lieu de rendez-vous de la commune.

Après avoir indiqué son identité, afin que la réservation soit enregistrée, il ne reste plus au voyageur qu'à se laisser conduire, comme dans tous les vé-

hicules du réseau Tango.

Toutes ces améliorations sont à mettre au crédit de Nîmes Métropole et au délégataire Transdev sur le secteur de Leins Gardonnenque. Toutefois les élus gajanais souhaiteraient que cette navette fonctionne de 6 h 30 à 20 h pour toucher un plus large public et donc une meilleure correspondance avec la ligne de La Calmette en direction de Nîmes, départ des trains, ou les retours de trains.

Une nouvelle disposition qui ne pourra que satisfaire le conseiller municipal, Jean-Marie Jurado qui se mobilise depuis de nombreuses années, tout comme Jean-Louis Poudevigne, pour que Gajan puisse bénéficier du plus grand éventail de propositions en matière de transports en commun.

> Informations : tangobus.fr

> Correspondant Midi Libre : 04 66 81 19 82

Vu dans le Midi libre



L'ASSOCIATION des USAGERS de la SNCF du Gard

« L'association des usagers de la SNCF du Gard se mobilise depuis plusieurs jours afin d'alerter sur les conditions de circulation des trains régionaux liO dans le département, notamment sur la ligne des Cévennes.

L'association des usagers de la SNCF du Gard se mobilise activement pour alerter sur les problèmes de circulation des trains régionaux liO dans le département, en particulier sur la ligne des Cévennes. La Région Occitanie, préoccupée par cette situation, rappelle à SNCF Voyageurs ses engagements en termes de fiabilité, ponctualité et communication.

Malgré une croissance spectaculaire de la fréquentation

en Occitanie (+44% depuis 2019), la Région insiste sur le fait que cette dynamique ne doit pas compromettre la qualité du voyage et la satisfaction des usagers. Dans son domaine d'intervention, la Région indique avoir déjà augmenté le nombre de trains liO dans le Gard, avec 12 trajets supplémentaires par jour depuis 2022. De plus, elle a lancé en 2023 la commande de 11 nouvelles rames Regio 2N, prévoyant l'acquisition de 7 rames supplémentaires en 2024, offrant 9 000 places supplémentaires d'ici 2026.

Vous pouvez soutenir et adhérer à cette association afin de suivre toutes les infos des lignes SNCF.

STS

BULLETIN D'ADHESION À L'ASSOCIATION

Le montant de la cotisation annuelle est de 10 € et 3 € pour les scolaires et étudiants.

NOM, Prénom : .....

ADRESSE : .....

Mail strictement utilisé pour vous envoyer des informations, fiches horaires des grèves, informations sur les travaux, nouveautés SNCF...

Paiement par chèque à l'ordre de « ASSOCIATION DES USAGERS DE LA SNCF » à retourner à : ASSOCIATION DES USAGERS DE LA SNCF, 33 Route du Sel, 30190 SAINT GENIÉS DE MALGOIRES ou à remettre à un membre de l'Association dans le train au cours de vos trajets.



ASSOCIATION DES USAGERS DE LA SNCF DU GARD ET DES DÉPARTEMENTS LIMITOPHES



Nous contacter et nous suivre :

usagers.trains.gard.languedoc@gmail.com

UsagersSNCFGard

@GardUsagers

Tél. Présidente : 06 08 43 37 47



ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

DE TRI DE DÉCHETS

ENLÈVEMENT  
DE VOS ENCOMBRANTS  
GRATUIT & SUR RDV !

**NOUVEAU**

EN LIGNE SUR

**MONSERVICEDECHETS.COM**

OU PAR TÉLÉPHONE AU  
**0800 420 420**



SCANNEZ MOI  
POUR PRENDRE  
RENDEZ-VOUS



ENLÈVEMENT GRATUIT  
DE VOS ENCOMBRANTS

**Vous avez des objets volumineux cassés ou qui ne servent plus, et dont vous souhaitez vous débarrasser ?** Des solutions existent comme le don à une association ou le dépôt dans une des 15 déchèteries de l'Agglomération.  
L'écométropole de Nîmes a également mis en place un service gratuit de collecte des encombrants à domicile.

**QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?**

Exclusivement les particuliers résidant sur le territoire de Nîmes Métropole et ne pouvant se déplacer en déchèterie, dans la limite de 2 objets volumineux maximum par collecte.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Considéré comme un dépôt sauvage, l'abandon des encombrants (canapé, frigo, matelas, étagères, etc.), est passible d'une amende allant jusqu'à 1500€ et de sanctions pénales\*.  
\*au titre de l'article R.632-1 du Code Pénal.

**COMMENT ÇA MARCHÉ ?**

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :



[monservicedechets.com](http://monservicedechets.com)



Scannez-moi



Téléchargez l'appli

**MONSERVICEDECHETS**



**0800 420 420**

La date de collecte vous sera précisée lors de votre prise de RDV.

Ne pas jeter sur la voie publique

UNE QUESTION ?  
CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole

[dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)

04 66 02 54 54

